

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
LARDIER ET VALENCA**

Département des  
HAUTES-ALPES  
Nombre de Conseillers  
En exercice: 10  
Présents : 8

DELIBERATION N° 62- 2016

Séance du mercredi 21 décembre 2016

L'an deux mille seize et le mercredi 21 décembre 2016, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 13 décembre 2016 s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

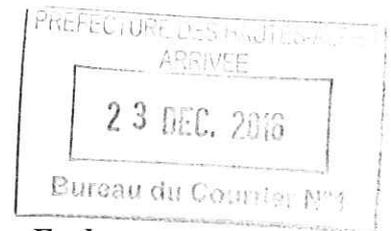
**Présents:** M. COSTORIER Rémi, M. MARTIN Roger, M. MEYSSONNIER Gérard, M. NOMIUS Jean-Pierre, M. POUILLARD Pierre, M. ROBERT Joël, Mme Noëlle STEFANI, Mme Danielle BLANC

**Absente excusée :** Céline TRUCH

**Absent :** Jean-Claude FAURE

**Secrétaire de séance :** Gérard MEYSSONNIER

**Objet :** Avenant N° 1 SCOP AVENIR RADIO –  
travaux complémentaires Salle Multi-activités/ Préau Ecole



Dans le cadre du marché de la salle multi-activités/Préau de l'école de Lardier et Valença, des travaux complémentaires ont été demandés à AVENIR RADIO.

Cette société qui a obtenu le marché du lot électricité nous a établi un devis de 276,00 € HT pour l'installation d'une sonnerie à l'entrée de l'école, non prévue initialement.

Après avoir entendu l'exposé de son Maire et en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité des membres présents :

- **Accepte** le devis de la SCOP AVENIR RADIO pour la somme de 276,00 € HT
- **Autorise** le Maire à signer l'avenant N° 1 au marché de la salle multi-activités/Préau de l'école

Fait et délibéré, le 21 décembre 2016

Le Maire  
Rémi COSTORIER